

# se défendre de la justice

## Journée de formation et d'échanges

date : lundi 4 juin 2018

lieu : yourte de la borie

participants : maximum 15

durée : de 9h à 18h

introduction : La justice et sa police forme un couple harmonieux, un magistrat repentí écrivait « *la police est pour le juge d'instruction une servante maítrese : il peut tout lui demander, mais il lui doit fidélité et protection* ». Le procès est souvent tétanisant, surtout lorsqu'on est pauvre (sans les moyens de payer un bon avocat), envahissant si on tente de comprendre, quand il n'est tout simplement pas un simulacre de par certaines procédures d'exceptions (comparution immédiate, CRPC...). Face à la justice et à la police, particulièrement lors d'un procès mieux vaut connaître le fonctionnement de cette institution et élaborer sa propre stratégie de défense.

thème :

Cette formation s'adresse aux personnes qui seront un jour ou l'autre confronté.e.s à la police, à la justice et au droit en général.. Elle a pour objectif de permettre à celles-ci de se défendre dans ces situations et de les contrôler autant que possible. Elle s'applique à construire sa propre stratégie de défense. Elle s'attache à expliquer le fonctionnement de la justice et de la police afin de saisir les acteurs, les scènes et les jeux dans laquelle est mise la défense incluant une appropriation minimale des notions et du langage juridique.

objectif :

- définir les notions de droit et de justice. Quelle justice voulons nous ?
- De quelle justice parle-t-on ? connaître le fonctionnement du système judiciaire français et ses acteurs.
- lire un acte juridique (une assignation, une décision de justice...)
- Faire des recherches de textes de lois, connaître la hiérarchie des normes

forme :

La journée s'organise autour de débats ayant pour support des questions générales comme *quelle justice voulons-nous ? De quelle justice parle t on ?* et des notions comme « la défense libre ». Un temps sera pris pour des aspects techniques du fonctionnement de la justice et du droit avec des analyses en petit groupe de textes. Enfin une partie de la journée est consacrée à des mises en situation à partir d'un exemple d'occupation.

Proposition de plan

- Présentation des personnes présentes et de leurs attentes et présentation de la journée (30')
- I) Organisation de la justice en f(R)ance (matinée – 3h)
- II) Mise en situation (après-midi – 3h)
- I) La justice et le droit : notions et conclusions (1h)

note : il est probable qu'on arrive pas à tout tenir en une seule journée. Mais comme c'est la première fois on saura s'adapter et profiter de ce qu'on a envie de partager.